

Avis informatif – Seul le texte publié au JOUE fait foi

**Avis et communications
de la
Direction générale des douanes et droits indirects**

Avis aux importateurs de feuilles et bandes minces en aluminium destinées à la transformation originaires de la République populaire de Chine

Base juridique : avis C/2026/1504 du 13.03.2026 – [JO C du 13.03.2026](#).

Type de mesure : avis d'expiration prochaine du droit antidumping définitif institué sur les importations de feuilles et bandes minces en aluminium destinées à la transformation originaires de la République populaire de Chine par le règlement d'exécution (UE) 2021/2170 de la Commission du 07.12.2021.

Date d'expiration : 09.12.2026.

Produit concerné : feuilles et bandes minces en aluminium destinées à la transformation d'une épaisseur inférieure à 0,021 mm, sans support, simplement laminées, en rouleaux d'un poids excédant 10 kg.

Nomenclature concernée : code NC ex 7607 11 19 (codes TARIC 7607111960 et 7607111991).

Pays d'origine : République populaire de Chine.